



TS Palézieux

16ème Tir de la Broye

Plan de tir Carabine 50m

Stand de tir de Palézieux

Ligne de tir direction nord-ouest / sud-est

6 cibles électroniques

Places de parc gratuites près du stand et sur la place du Battoir

Concours de groupes

Cibles groupe et distinction

Cible à répartition ultérieure

Cible à répartition immédiate

Concours des Vainqueurs de la fête

Vendredi	21	juin	2024	16h00 – 19h00
Samedi	22	juin	2024	09h00 – 12h00
Dimanche	23	juin	2024	09h00 – 12h00
Jeudi	27	juin	2024	16h00 – 19h00
Vendredi	28	juin	2024	16h00 – 19h00

Prolongation des heures de tir réservée

Situation sanitaire

Les organisateurs se conformeront aux décisions / prescriptions des autorités politiques (confédération, canton, commune) et sportives (FST, SVTS)

Dispositions générales

Prescriptions	La manifestation est soumise aux Règles du tir sportif (RTSp, Doc. 2.10.4020 f) de la FST ainsi qu'à toutes les prescriptions, règlements, directives, dispositions d'exécution (DE) y relatives. Ces prescriptions règlent toutes les positions qui ne sont pas explicitement citées dans le plan de tir; elles sont affichées dans l'installation de tir. Elles doivent être appliquées en tout temps par les organisateurs. Chaque tireur participant accepte en tant que contrat mutuel les dispositions et prescriptions du plan du tir ainsi que les éventuelles autres prescriptions et directives mises à disposition ou affichées dans les stands de tir.		
Classes d'âge	Juniors (U17)	10 – 16 ans	2014 – 2008
	Juniors (U21)	17 – 20 ans	2007 – 2004
	Elite (E)	Classe ouverte	
	Seniors (S)	46 – 59 ans	1978 – 1965
	Vétérans (V)	60 – 69 ans	1964 – 1955
	Seniors-vétérans (SV)	dès 70 ans	1954 et plus âgés
Participation	Seuls les tireurs licenciés membres de sociétés carabine 50m affiliées à une SCT/SF de la FST sont admis. Chaque programme de concours ne peut être tiré qu'une fois par le même tireur.		
Munition	Elle peut être achetée au stand de tir.		
Ouverture des bureaux	30 minutes avant le début des tirs.		
Livret de tir	Taxe unique de CHF 6.-		
Rangeurs	15 minutes pour 15 coups. Au maximum 3 rangeurs par tireur.		
Contrôle des armes	A l'intérieur des installations de tir, la culasse des carabines 50m qui ne sont pas conservées dans leur étui doit être ouverte.		
Responsabilité	L'organisateur décline toute responsabilité pour les armes ou autres objets.		
Assurance	Tous les participants sont assurés selon les dispositions de l'USS. Les assurés renoncent à toutes autres prétentions envers l'organisateur.		
Plaintes	Les plaintes éventuelles concernant cette manifestation sont traitées et réglées immédiatement par l'organisateur. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (reg 1.31.00 du 28.08.2001)		
Distribution des prix	Aucune distribution des prix n'aura lieu. Les palmarès seront publiés dans les 4 semaines suivant le dernier jour du tir. Les décomptes, répartitions des concours de groupes, vainqueurs de la fête et d'éventuelles répartitions supplémentaires seront envoyées en bloc aux responsables des sociétés. Le palmarès sera transmis électroniquement au responsable AVTS pour publication sur le site Internet « tir-vd.ch ».		
Inscriptions	Jusqu'au 9 juin 2024, auprès de Christophe Pfister, Rte de la Gare 26, 1305 Penthalaz Tél. : 021 861 05 87 E-mail : pfister_c_d@bluewin.ch Site : http://tspalezieux.wix.com/home		

Tireurs Sportifs Palézieux C10 - C50

Palézieux, le 23 novembre 2023

Le Président

Roger Crausaz

La Secrétaire

Danièle Pfister

Association Vaudoise de Tir Sportif
Plan de tir vérifié et approuvé

Chernex, le 03 février 2024

Responsable Concours des Sociétés C50m
Gilbert Decrausaz



Exercices

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	5 coups par passe, coup par coup, nombre de passes illimité
Position	Couchée
Frais de participation	CHF 2.- (finance de tir) par passe
Dispositions	L'interruption de la passe et le transfert à toutes les bonnes cibles sont autorisés.

Broye Cible à distinction

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Position	Couché
	Les seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 10.50 (CHF 9.90 émoluments de contrôle et CHF 0.60 contribution de sport et de formation)
Distinctions	Carte-couronne à CHF 8.-
	Elite + Seniors E + S 54 points
	U21 + Vétérans U21 + V 53 points
	U17 + Seniors-vétérans U17 + SV 52 points
Dispositions	Les tireurs qui ont obtenu deux résultats de distinction recevront une carte-couronne à CHF 15.-. Les cartes couronnes non retirées durant la manifestation deviennent caduques et restent acquises à l'organisateur.

Palézieux Cible à répartition ultérieure

Zone des points	Cible 10
Programme de tir	9 coups à tirer en 3 séries consécutives de 3 coups sans limite de temps.
Position	Couché
	Les seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 12.50 (CHF. 11.60 finance de passe et CHF. 0.90 contribution de sport et de formation).
Répartition	Au minimum 60% des finances de la passe "Palézieux" doit être réparti au 50% des tireurs classés. Répartition selon système multiplicateur. Voir Appendice au "Modèle de Plan de tir RTSp pour les concours des sociétés Carabine 50m".

Ochettaz Cible à répartition immédiate

Zone des points	Cible 20
Programme de tir	6 coups, coup par coup
Position	Couché, les seniors-vétérans dès 70 ans peuvent tirer couché avec appui.
Frais de participation	CHF 12.50 (CHF 11.90 finance de passe et CHF 0.60 contribution de sport et de formation).
Répartition	120 points CHF 60.- 115 points CHF 12.- 119 points CHF 45.- 114 points CHF 10.- 118 points CHF 30.- 113 points CHF 8.- 117 points CHF 20.- 112 points CHF 7.- 116 points CHF 15.- 111-110 points CHF 5.-

Au minimum 60% des finances de la passe "Ochettaz" doit être réparti selon tableau ci-dessus. Si la répartition immédiate n'atteint pas 50%, une répartition complémentaire aura lieu. Au cas où la répartition immédiate se situe entre 50 et 60%, le montant manquant sera attribué comme répartition supplémentaire au concours de groupes.

Dispositions	La répartition doit être encaissée pendant la durée du tir. Les prétentions ultérieures ne seront pas prises en considération.
--------------	---

VAINQUEURS DE LA FETE

- Tous les participants ayant tiré les 4 cibles prennent part à ce concours.
- Classement en trois catégories : Elite (E + S), Vétérans (V + SV); Dames
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.
- Les seniors-vétérans dès 70 ans appuyés doivent renoncer à ce concours.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	- Broye	100 %	1	Ochettaz
	- Palézieux	100 %	2	Palézieux
	- Ochettaz	100 %	3	Groupe
	- Groupe	100 %	4	L'âge, du plus âgé au plus jeune

Dotation	Catégorie	Elite	Vétérans	Dame
	Tireurs	E / S	V / SV	D
	Rang 1	CHF 70.-	CHF 70.-	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 55.-	CHF 55.-	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 40.-	CHF 40.-	CHF 10.-
	Rang 4	CHF 32.-	CHF 32.-	
	Rang 5	CHF 25.-	CHF 25.-	
	Rang 6	CHF 20.-	CHF 20.-	
	Rang 7	CHF 15.-	CHF 15.-	
	Rang 8	CHF 10.-	CHF 10.-	

VAINQUEURS DE LA FETE JUNIORS

- Tous les Juniors (U17 et U21) ayant tiré les cibles Groupe et Broye prennent part à ce concours. Ils seront classés dans la catégorie Juniors (J)
- Une inscription particulière n'est pas nécessaire.

Classement	<u>A l'addition des passes suivantes:</u>		<u>Départage en cas d'égalité</u>	
	- Groupe	100 %	1	Groupe
	- Broye	100 %	2	L'âge, du plus jeune au plus âgé
			3	Tirage au sort

Dotation	Catégorie	Juniors
	Tireurs	U17 / U21
	Rang 1	CHF 30.-
	Rang 2	CHF 20.-
	Rang 3	CHF 10.-

Dispositions pour les concours Vainqueurs de la Fête

Si un tireur catégorie Juniors ou Vétérans obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur en catégorie Elite que dans sa catégorie respective, il sera classé en Elite et participera hors concours dans sa catégorie (Juniors/Vétérans).

Si une Dame obtient un résultat lui permettant de gagner un prix supérieur dans sa catégorie d'âge que dans la catégorie Dames, elle sera classée dans sa catégorie d'âge (Juniors ; Elite ; Vétérans) et participera hors concours dans la catégorie Dames.